

Le ROMAN d'une SŒUR.

PREMIÈRE PARTIE

MARTINE.

(*Suite*)

Je fis ce que commandait ma mère. J'écrivis à André les lignes suivantes :

“ Nous n'avons pas voulu, ma mère et moi, porter un coup terrible à votre père, André, et au mien. Nous avons caché votre lettre ; c'est avec nos économies que nous venons à votre aide. Les cent-quatre-vingts francs que nous vous envoyons, feront grand défaut dans notre maison. Nous n'avons pas, cependant, hésité à vous les donner. Mais souvenez-vous, André, que nous n'agirons jamais plus ainsi. Nous faisons appel à tous vos bons sentiments pour qu'ils vous préservent d'une faute nouvelle. Nous ne vous faisons pas de reproches ; nous nous bornons à vous dire que votre père et le mien ne sont pas dans un état de santé, ni d'esprit, qui puisse leur laisser la force de supporter un aussi grand chagrin. Quant à nos ressources, vous les connaissez bien, vous savez qu'elles ne nous permettraient pas de vous faire d'autres envois.

“ Votre conduite future nous prouvera si vous nous aimez ; car, s'il en est ainsi, vous voudrez nous épargner bien des peines !... ”

J'allai porter cette lettre à Montfort et j'y ajoutai, au crayon, les mots suivants :

“ Vous m'aviez juré que vous m'aimiez, André. J'ai cru en vous. Je vous aime comme celui à qui mes parents ont